

Règlement des coupes séniors – Proposition de modification

Article 3 : Engagements

La Coupe de l'Aisne est ouverte à tous les clubs (Equipe A) du département régulièrement affiliés à la F. F. F. et participant obligatoirement aux championnats de la saison en cours.

Le challenge Marcel Prévot est ouvert à toutes les équipes participant aux championnats de D1, D2 et D3 à l'exception des équipes qualifiées pour participer aux 16ème de finale de la Coupe de l'Aisne.

La coupe Marcel Violette est ouverte à toutes les équipes participant aux championnats de D1, D2 et D3 à l'exception des équipes qualifiées pour participer aux 16ème de finale de la Coupe de l'Aisne ou au 3ème tour du challenge Marcel Prévot.

La coupe Jean-Marie Froment est ouverte à toutes les équipes participant aux championnats de D4 et D5 à l'exception des équipes qualifiées pour participer aux 16ème de finale de la Coupe de l'Aisne.

Le challenge Alain Lenoir est ouvert à toutes les équipes participant aux championnats de D4 et D5 à l'exception des équipes qualifiées pour participer aux 16ème de finale de la Coupe de l'Aisne ou au 3ème tour de la coupe Jean-Marie Froment.

Tout forfait dans les championnats entraînera automatiquement le forfait dans les différentes coupes

Article 3 : Engagements

La Coupe de l'Aisne est ouverte à tous les clubs (Equipe A) du département régulièrement affiliés à la F. F. F. et participant obligatoirement aux championnats de la saison en cours.

Le challenge Marcel Prévot est ouvert à toutes les équipes participant aux championnats de D1, D2 et D3 à l'exception des équipes qualifiées pour participer aux **8èmes** de finale de la Coupe de l'Aisne.

La coupe Marcel Violette est ouverte à toutes les équipes participant aux championnats de D1, D2 et D3 à l'exception des équipes qualifiées pour participer ~~aux 16ème de finale de la Coupe de l'Aisne~~ ou au 3ème tour du challenge Marcel Prévot.

La coupe Jean-Marie Froment est ouverte à toutes les équipes participant aux championnats de D4 et D5 à l'exception des équipes qualifiées pour participer aux **8èmes** de finale de la Coupe de l'Aisne.

Le challenge Alain Lenoir est ouvert à toutes les équipes participant aux championnats de D4 et D5 à l'exception des équipes qualifiées pour participer ~~aux 16ème de finale de la Coupe de l'Aisne~~ ou au 3ème tour de la coupe Jean-Marie Froment.

Tout forfait dans les championnats entraînera automatiquement le forfait dans les différentes coupes

Origine : Commission des compétitions

Exposé des motifs : Permettre à plus d'équipes de District de redescendre en challenge Marcel Prevot et en coupe Jean Marie Froment. Descente de nouveau possible si élimination en 1/16 de finales de la coupe de l'Aisne. La proportion des équipes de District en 1/16 de finale de la coupe de l'Aisne étant en constante augmentation, cette modification permettra une revalorisation du niveau du challenge Marcel Prevot et de la coupe Jean Marie Froment.

Avis du comité directeur : Favorable